



Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules



280h (245heures minimales de formation et 35h de validation)



Formation en présentiel



Titre professionnel

Prix sur demande

✓ Prérequis

Être titulaire du titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur, et justifier de 70h minimum d'application en entreprise.
Ou : être titulaire d'un permis C, avoir obtenu la FIMO marchandises et justifier de trois mois d'expérience professionnelle comme conducteur routier sur porteur.
Fournir un relevé d'information restreint (RIR) de moins de 15 jours à la date d'entrée en formation.
Comprendre, savoir lire et écrire le Français.
Avoir participé à une évaluation de positionnement.
Avoir été reconnu apte lors d'une visite auprès d'un médecin agréé (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas) depuis moins de 2 ans à la date d'examen.



Le public

Toute personne souhaitant effectuer dans le cadre professionnel du transport de marchandise avec un véhicule relevant de la catégorie CE, à partir de 18 ans et obtenir une qualification professionnelle.



Accessibilité aux personnes handicapées

À propos de la formation



Objectifs

Être capable de conduire en sécurité des véhicules ou des ensembles de véhicules d'un poids total autorisé en charge (PTAC) supérieur à 3,5 tonnes pour acheminer des marchandises en trafic national ou international.

Être capable d'utiliser, en sécurité, des moyens de manutention adaptés lors des chargements et des déchargements.



Modalités et délais d'accès

Avoir satisfait aux prérequis

Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.

14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.



Avertissement

Les titulaires du permis CE, de la carte de qualification de conducteur (CQC) et du certificat ADR (matières dangereuses) peuvent accéder à la VAE du titre professionnel.



Moyens humains

Formateur référent issu du secteur du transport ayant minimum 3 ans d'expérience dans la conduite et/ou l'exploitation.

Enseignants titulaires de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité mention Groupe Lourde.

Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.



Méthode et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques multiples actives et positives.

Infrastructure, aire d'évolution.

Quai de chargement fixe et sécurisé, lots de charges et matériels de manutention.

Équipement de protection individuelle : gants, gilet haute visibilité et chaussures/coques de sécurité.

Matériel (Véhicule de la catégorie CE, Véhicule articulé,...).

Salles de cours équipées de moyens multimédias.

Supports et ouvrages pédagogiques réglementaires de la formation remis aux stagiaires.



Sanction visée

Titre Professionnel de Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules.

Titre de niveau 3.

Attestation de fin de formation.

Formation éligible au CPF sous le code RNCP : 39795.

Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION.

Date de décision d'enregistrement : 31/12/2024.

Date de fin d'échéance : 31/12/2029.

Plus de renseignement sur le site de France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39795/>



Modalités de suivi et d'évaluation des acquis

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.

Modalités d'évaluation :

- Évaluations formatives : Tests théoriques (QCM, ...) et/ou pratiques
- Des évaluations de compétences réalisées en cours de formation (ECF) permettent au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation du titre professionnel. Le livret des évaluations en cours de formation est remis au jury

La session d'examen est validée par un jury de professionnels sur la base d'un dossier composé :

- Des résultats de la mise en situation professionnelle complétés d'un entretien technique
- Des résultats des évaluations réalisées en cours de formation
- Du dossier professionnel (DP)
- De l'entretien final

Les conditions d'obtention du titre sont indiquées dans le référentiel d'évaluation :

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/>

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.



Programme

Réaliser, en sécurité, un transport de marchandises avec tous types de véhicules du Groupe Lourde.

- Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité
- Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule ou d'un ensemble de véhicules de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité
- Atteler, dételer, en sécurité, un ensemble de véhicules du Groupe Lourde
- Conduire et manoeuvrer en sécurité un véhicule ou un ensemble de véhicules du Groupe Lourde
- Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises
- Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation

✓ Métiers & Débouchés

Le métier de Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules a un rôle essentiel dans le transport routier national ou international de marchandises. Tout en respectant le code de la route, les réglementations et les procédures de l'entreprise, il satisfait aux engagements contractuels de l'entreprise en matière de transport. Il organise son activité et est le principal interlocuteur de l'expéditeur et du destinataire.

Il assure la prise en charge de la marchandise et sa manutention. Il vérifie l'état du ou des véhicules et des équipements. Il conduit le véhicule sur des parcours comportant des points d'enlèvement et/ou de livraison en adoptant un comportement éco-citoyens. Il est affecté à la conduite d'un ensemble de véhicules ou d'un véhicule articulé, il vérifie et effectue l'attelage correct des remorques ou semi-remorques. Il assure la sécurité et l'intégrité des personnes et des biens lors du chargement, de l'arrimage et réalise le contrôle quantitatif et qualitatif de la marchandise.

De plus, ce métier permet d'exercer son emploi en fonction de l'autonomie dont il dispose. Il renseigne ou fait renseigner les documents administratifs et commerciaux et/ou supports.

La formation ouvre sur tous les emplois de conducteurs routiers de marchandises sur véhicule articulé ou ensemble de véhicules tels que :

- Conducteur de transport de marchandises sur longue distance
- Conducteur et livreur par tournées sur courte distance

Équivalences, passerelles, débouchés :

- Le titre professionnel de Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules donne par équivalence : le permis CE (sans restriction), la qualification initiale de conducteur routier (attestée par la CQC). La détention de ce titre professionnel permet en outre d'exercer le métier à partir de 18 ans
- Il est composé d'une seule activité type, ne permet pas la délivrance d'une certification partielle. En effet, il n'y a pas de structuration en bloc de compétences à ce jour au regard des textes en vigueur
- Il est accessible par la voie de la formation, ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (nous contacter)
- Les titulaires du titre professionnel peuvent accéder à tous les emplois de conducteurs routiers de marchandises sur tous véhicules
- Les titulaires du permis D, pourront continuer sur une formation passerelle voyageurs, en cas de réussite au titre